

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

DBi Managed Futures Fund (le « Fonds »)

Le Fonds est un compartiment d'iMGP, société d'investissement à capital variable (la « Société »)

Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Fund) : iM Global Partner Asset Management S.A. (société luxembourgeoise faisant partie d'iM Global Partner)

Classe d'Actions I M CHF HP ISIN : LU2858015832

Site Internet : www.imgp.com. Veuillez appeler le +352 26 27 36 -1 pour de plus amples informations.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est chargée de contrôler iM Global Partner Asset Management S.A. en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

iM Global Partner Asset Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

iMGP est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) (numéro de registre : 1923).

Document valide en date du : 11/07/2024

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Le Fonds est un compartiment d'iMGP, une société anonyme constituée sous la forme d'une société d'investissement à capital variable au titre de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et admissible au statut d'OPCVM. Le produit qui vous est proposé est une Classe d'Actions du Fonds.

Durée

Le Fonds ne possède aucune date d'échéance. Il a été créé pour une durée illimitée, et l'Initiateur du PRIIP n'a pas le droit d'y mettre fin de manière unilatérale. Le Fonds et la Classe d'Actions peuvent être clôturés prématurément et liquidés dans les cas visés dans le prospectus et dans les statuts de la Société.

Objectifs

L'objectif de ce Fonds est d'offrir à ses investisseurs une appréciation du capital à long terme par la mise en œuvre d'une stratégie conforme à la réglementation OPCVM qui cherche à se rapprocher des rendements que les fonds alternatifs utilisant le « style managed futures » (les « fonds alternatifs Managed Futures ») réaliseraient généralement. Il s'agit de stratégies qui visent à générer des rendements en prenant des positions longues et courtes sur des classes d'actifs (indices d'actions, obligations d'État ou taux, devises et/ou matières premières au moyen des instruments éligibles) et en utilisant des contrats à terme et des contrats à livrer pour atteindre leurs objectifs d'investissement.

Pour éviter tout doute, le Sous-gestionnaire n'investira pas dans de tels fonds alternatifs.

Le Fonds cherche à atteindre son objectif : i) en investissant ses actifs dans des instruments financiers dérivés conformément à une stratégie de contrats à terme gérés ; ii) en allouant jusqu'à 20% de son actif total à des produits financiers structurés (« SFI ») afin de s'exposer à certaines matières premières ; et iii) en investissant directement dans des titres de créance sélectionnés à des fins, notamment, de gestion de trésorerie.

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active sans référence à un indice.

La stratégie de gestion des contrats à terme du Fonds utilise des positions longues et courtes en produits dérivés, principalement des contrats à terme, dans les grandes classes d'actifs que sont les actions, les titres à revenu fixe, les devises et, par le biais des SFI, les matières premières.

Les positions des Fonds dans ces contrats sont établies sur la base d'un modèle quantitatif exclusif, le Dynamic Beta Engine, qui cherche à identifier les principaux facteurs de performance en se rapprochant de l'allocation d'actifs actuelle d'un groupe sélectionné des plus grands fonds alternatifs Managed Futures.

Le Fonds peut être indirectement exposé à la performance des matières premières, principalement l'or et le pétrole brut. Pour atteindre cette exposition, le Fonds investira dans des instruments éligibles (à savoir des SFI) à hauteur de 20% maximum de son actif net.

Le Fonds n'investira pas plus de 10% de son actif net dans des parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC.

Les investissements sous-jacents à ce Fonds ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques écologiquement durables, conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Les gains ne sont pas distribués, mais conservés dans le Fonds à des fins de capitalisation.

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans moins de 5 ans.

La classe d'actions est libellée dans une autre devise que la devise de référence du Fonds. Le risque de change de cette catégorie est couvert par rapport à la devise de référence du Fonds. Toutefois, une couverture totale ne peut être garantie.

Investisseurs de détail visés

Ce Fonds s'adresse plus particulièrement aux investisseurs qui souhaitent s'assurer une croissance de leur capital à long terme et investir en particulier sur le marché des instruments financiers dérivés, qui sont capables d'évaluer les mérites et les risques d'un tel investissement, qui sont en mesure de supporter la perte de la totalité de leur investissement et qui possèdent un horizon d'investissement d'au moins 5 ans.

Cette Classe d'Actions peut être souscrite par les investisseurs institutionnels uniquement. Il est recommandé aux investisseurs de n'investir qu'une partie de leurs avoirs dans un tel Fonds.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Ce Fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples (la « Société »). Le présent document décrit le Fonds et la classe d'actions mentionnée ci-dessus, tandis que le Prospectus et les rapports périodiques sont élaborés pour la Société. L'actif et le passif de chaque compartiment sont séparés conformément à la loi. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé afin de régler le passif d'un autre compartiment.

Sauf indication contraire, tout actionnaire a le droit, à tout moment et sans restriction, de demander le rachat de ses Actions par le Fonds. Les demandes de rachat doivent être envoyées par écrit à l'Agent de registre et de transfert. Quelle que soit votre période de détention, une commission de rachat maximale de 1% peut s'appliquer. Veuillez vous référer à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour des informations plus détaillées.

Conversions : Vous pouvez demander à passer de ce Fonds à un autre compartiment de la Société, ou de cette Classe d'Actions à une autre Classe d'Actions du Fonds, sous réserve de certaines conditions. Des frais peuvent s'appliquer. Veuillez consulter le Prospectus et/ou contacter la Société de gestion ou votre distributeur pour en savoir plus.

De plus amples informations sur le Fonds, le Prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel, ainsi que d'autres informations pratiques, y compris où trouver les derniers prix des actions et des renseignements sur les autres classes d'actions commercialisées dans votre pays, sont disponibles auprès de la Société de gestion iM Global Partner Asset Management S.A., 10-12 Boulevard Franklin D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg / client_services@imgp.com ou auprès du représentant ou distributeur local. Le Prospectus et les rapports périodiques sont disponibles gratuitement dans plusieurs langues.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

À risque plus faible

À risque plus élevé



L'indicateur synthétique de risque présuppose que vous conserverez le Fonds jusqu'à la fin de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le Fonds enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Le Fonds été classé dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Elle évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau moyen, et il se pourrait que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur la capacité du Fonds à vous payer.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Les risques significatifs pour le Fonds, mais non repris dans cet indicateur sont notamment les suivants :

Risque opérationnel : Les problèmes ou erreurs d'ordre humain ou technique au cours du traitement des transactions et/ou du calcul de la VNI du Fonds peuvent entraîner des pertes.

Risque de liquidité : La vente de titres sur des marchés à faibles volumes peut avoir un impact négatif sur la valorisation, entraînant des pertes.

Risque lié aux instruments financiers dérivés : Les transactions sur produits dérivés génèrent un endettement qui peut accentuer les pertes si la stratégie (telle que la couverture, l'exposition, la gestion efficace du portefeuille) n'a pas l'effet prévu dans certaines conditions de marché.

Risque de contrepartie : Lorsqu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations liées à des contrats tels que des dépôts à terme ou des produits dérivés de gré à gré, des pertes peuvent survenir.

Risque de crédit : Lorsque des émetteurs n'acquittent pas leurs obligations de paiement, des pertes imprévues peuvent survenir sur tout type d'actif leur étant lié.

Pour de plus amples informations sur les risques associés à ce Fonds, veuillez vous référer au prospectus complet disponible au siège social de la SICAV.

Ce Fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples basés sur les meilleures et les pires performances, ainsi que sur la performance moyenne du Fonds et/ou de l'indice de référence correspondant au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement de 10 000 CHF

La période de détention recommandée est de 5 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 860 CHF	9 850 CHF
	Rendement annuel moyen	-1,4%	-0,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 920 CHF	10 460 CHF
	Rendement annuel moyen	-0,8%	0,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 020 CHF	10 640 CHF
	Rendement annuel moyen	0,2%	1,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 460 CHF	11 150 CHF
	Rendement annuel moyen	4,6%	2,2%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 CHF.

Scénario défavorable : ce scénario s'est produit pour un investissement entre 05/2023 et 05/2024.

Scénario intermédiaire : ce scénario s'est produit pour un investissement entre 01/2016 et 01/2021.

Scénario favorable : ce scénario s'est produit pour un investissement entre 05/2019 et 05/2024.

Que se passe-t-il si iM Global Partner Asset Management S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

La situation de la Société de gestion ne devrait pas avoir d'incidence sur les paiements liés au rachat d'actions du Fonds. Le Dépositaire du Fonds est responsable de la conservation de ses actifs, et il est tenu par la loi de séparer les actifs du Fonds de ses propres actifs. Il existe un risque de défaut potentiel si les actifs détenus auprès du dépositaire (ou d'un tiers auquel leur garde a été déléguée) sont perdus. Le Dépositaire est généralement responsable de cette perte envers le Fonds ou ses investisseurs, sauf si cette perte est le résultat d'un événement extérieur échappant à son contrôle. Le Fonds n'est couvert par aucun mécanisme d'indemnisation des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vend ce Fonds ou qui fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Fonds. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ; Que pour les autres périodes de détention, le Fonds évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Qu'un investissement annuel de 10 000 CHF a été réalisé.

Investissement de 10 000 CHF	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	183 CHF	561 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	1,8%	1,0% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,29% avant déduction des coûts et de 1,25% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Si tel est le cas, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Investissement de 10 000 CHF et incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée.	0 CHF
Coûts de sortie	1,00% L'impact des coûts liés à la revente de votre investissement à l'échéance. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer, et il se peut que vous payiez moins.	100 CHF
Frais de conversion	1,00% Le cas échéant. Veuillez consulter les sections du prospectus consacrées aux conversions pour connaître les situations et les conditions applicables.	100 CHF
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,75% L'incidence des frais que nous engageons chaque année pour gérer ce Fonds. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	75 CHF
Coûts de transaction	0,08% L'incidence des coûts d'achat et de vente des investissements sous-jacents de ce Fonds par nos soins. Le montant effectif peut varier en fonction des volumes achetés et vendus.	8 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Néant	0 CHF

Ces tableaux présentent l'impact des différents coûts sur le rendement d'investissement que vous pourriez toucher après la période de détention recommandée ainsi que les significations des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Vu l'objectif et la politique d'investissement du Fonds et les instruments et marchés financiers cibles dans lesquels le Fonds investit, ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent avant la période de détention recommandée.

Sauf indication contraire, tout actionnaire a le droit, à tout moment et sans restriction, de demander le rachat de ses Actions par le Fonds.

Les demandes de rachat doivent être envoyées par écrit à l'Agent de registre et de transfert. Quelle que soit votre période de détention, une commission de rachat maximale de 1% peut s'appliquer. Veuillez vous référer à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour des informations plus détaillées.

La valeur du Fonds peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas la totalité du montant investi.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation concernant le Fonds ou le comportement d'iMGlobal Partner Asset Management S.A., vous pouvez nous contacter par courrier postal ou par courrier électronique à l'adresse client_services@imgp.com ou eucompliance@imgp.com. Nous traiterons votre demande et nous vous fournirons une réponse en temps voulu. Des informations plus détaillées concernant notre Politique en matière de réclamations sont disponibles sur le site www.imgp.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez les scénarios de performances passés mis à jour mensuellement sur le site www.imgp.com.

Il n'y a pas suffisamment de données pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs.

Ce document doit être remis gratuitement aux investisseurs avant leur investissement. Les informations contenues dans le présent DIC sont complétées par les statuts et le prospectus de la Société.

Ce Fonds est soumis à la fiscalité luxembourgeoise, ce qui peut avoir une incidence sur votre imposition personnelle.

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération actualisée, et notamment la description du mode de calcul des rémunérations et avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, sont disponibles sur www.imgp.com. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande.

Ce document d'information est mis à jour chaque année.